

***Vers une politique pour soutenir  
le développement de l'agriculture biologique au Québec***

<b>Cadre réglementaire</b>	
<b>Ce qu'on demande au MAPAQ :</b>	
→	Appuyer et assurer le suivi des démarches visant à mettre en place le Règlement sur les produits biologiques au niveau fédéral afin d'assurer la cohésion avec le système québécois qui est en place depuis 2000 et qui est conforme à la norme internationale.
→	Protéger les acquis du Québec dans le cadre du Règlement sur les produits biologiques afin d'améliorer la crédibilité de l'appellation bio et non de la diminuer.
→	Offrir au Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) un financement récurant qui permette de réaliser les mandats et les tâches qui lui sont confiés dans le cadre de la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants.
→	Prendre en charge la totalité des coûts d'opération du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants. Ne plus exiger que les entreprises certifiées contribuent au financement du CARTV à la hauteur de 25 %.
<b>Démarginaliser le secteur biologique</b>	
<b>Ce qu'on demande au MAPAQ :</b>	
→	Reconnaître, par le biais d'un énoncé général, que le bio répond à une exigence des consommateurs, un choix de société, qu'il a un apport positif sur l'environnement et sur la santé.
→	Inclure le bio dans la politique agricole et agroalimentaire.
→	Prendre en compte et inclure les préoccupations bio partout où c'est nécessaire (Programmes gouvernementaux, Financière agricole du Québec, interventions gouvernementales, Loi sur la mise en marché des produits agricoles...).
→	Que le MAPAQ se fixe des objectifs de croissance pour le secteur biologique.
→	Qu'une stratégie d'information soit mise de l'avant auprès des membres du cabinet du ministre et auprès des autres ministères.
→	S'assurer que toutes les directions régionales du ministère prennent en considération le secteur biologique.
<b>Vision stratégique et plan d'action</b>	
<b>Ce qu'on demande au MAPAQ :</b>	
→	Implication des hauts fonctionnaires dans le plan stratégique (2004-2009) de la Filière biologique du Québec.
→	Implication des hauts fonctionnaires dans l'élaboration du prochain plan stratégique (2010-2015) de la Filière biologique du Québec.
→	Adhésion et implication des hauts fonctionnaires dans la réalisation des actions inscrites dans le plan stratégique de la Filière biologique du Québec.
<b>Gouvernance</b>	
<b>Ce qu'on demande au MAPAQ :</b>	
→	Reconnaître l'importance de la Filière biologique du Québec en lui donnant certains mandats bien définis dans le cadre d'une convention lui octroyant les sommes requises pour effectuer les mandats identifiés.
→	Mettre en place une direction attitrée au secteur biologique pour supporter la mise en place du plan stratégique et obtenir l'appui des autres directions pour la réalisation du travail.
→	Des ressources professionnelles au MAPAQ en nombre adéquat dans toutes les régions du Québec pour soutenir les entreprises et les initiatives régionales.
<b>Information de qualité</b>	
<b>Ce qu'on demande au MAPAQ :</b>	
→	Développer ou soutenir un observatoire qui colligerait et communiquerait les informations pertinentes pour le développement du secteur (indicateurs de marché, technique et gestion, résultats de recherche, informations pour les consommateurs et les acheteurs).

<b>Amélioration de l'offre</b>	
<b>Ce qu'on demande au MAPAQ :</b>	
→	Soutenir et appuyer la FABQ dans son projet de mise en place d'une Chambre de coordination et de développement (CCD) qui permettrait de réaliser des actions concrètes avec des partenaires pour améliorer l'offre de produits biologiques.
→	Continuer à investir les sommes nécessaires dans le Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique. Mettre à jour le PSDAB afin qu'il corresponde toujours aux besoins du secteur.
→	Appuyer et financer les initiatives visant le démarchage de nouveaux producteurs et le maillage entre les producteurs et les transformateurs.
<b>Soutien professionnel, développement professionnel et recherche</b>	
<b>Ce qu'on demande au MAPAQ :</b>	
→	Continuer à investir les sommes nécessaires dans le Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique. Mettre à jour le PSDAB afin qu'il corresponde toujours aux besoins du secteur.
→	Faire la promotion des formations offertes pour le secteur biologique.
→	Augmenter et favoriser le recours à un encadrement professionnel en diminuant le taux d'utilisation autant pour le support en gestion d'entreprise qu'au niveau des techniques de production et en investissant dans la formation des conseillers.
→	Augmenter l'encadrement professionnel à la transformation et en favoriser l'utilisation en diminuant le taux d'utilisation de ses services.
→	Offrir un appui visant à soutenir les entreprises au niveau de la gestion de la certification biologique.
→	Offrir les ressources nécessaires pour créer un répertoire de style OMRI pour l'analyse des produits et ce de façon dynamique.
→	Appuyer la recherche et le transfert d'information (plateforme en agriculture biologique de l'IRDA, Centre de transfert et d'expertise du Cégep de Victoriaville). Favoriser la recherche en agriculture bio au CEROM et au Centre ACER...
<b>Soutien financier</b>	
<b>Ce qu'on demande au MAPAQ :</b>	
→	Octroyer à toutes les entreprises certifiées biologiques (producteurs, transformateurs, distributeurs et autres maillons) un montant de 500 \$ par année qui serait offert de façon récurrente.
<b>Stimulation de la consommation Programmes d'achat institutionnel</b>	
<b>Ce qu'on demande au MAPAQ :</b>	
→	Mettre en place un programme d'achat institutionnel pour les produits biologiques québécois en assurant un support logistique et en remboursant les frais supplémentaires qui y sont associés.
<b>Stimulation de la consommation, éducation de la population et promotion auprès de publics cibles</b>	
<b>Ce qu'on demande au MAPAQ :</b>	
→	Appuyer le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) afin que le logo bio demeure accessible gratuitement pour les entreprises.
→	Accorder le support adéquat au CARTV pour informer et recruter les entreprises biologiques afin que le logo bio puisse être le plus utilisé possible.
→	Appuyer financièrement la réalisation de la campagne de valorisation de l'appellation biologique de la Filière biologique du Québec.
→	Obtenir une déclinaison pour le secteur de la campagne «Mettez le Québec dans votre assiette» ce pourrait être «Mettez le Québec bio dans votre assiette».
→	Étudier la possibilité de mettre en place une promotion qui viserait à rembourser les consommateurs québécois pour l'achat de produits locaux incluant les produits biologiques.

**Merci à nos partenaires financiers :**



Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique

